

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2010

L'an deux mille dix, le seize février à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Cheissoux, dûment convoqué le 8 février 2010, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Thierry MENUCELLI, Maire.

Etaient présents: M. MENUCELLI, Mme THIERIOT, Mme ZUKOWSKI, M. MERLIAUD, Mme LEBRAUD, Mme DUGUET, M. BOUCHER, Mme JULIEN-RIVE.

Absents: M. HUMBERT qui a donné pouvoir à Mme ZUKOWSKI
M. LANGLOIS qui a donné pouvoir à Mme DUGUET
Melle MAUNOURY, excusée.

M. MERLIAUD est nommé secrétaire de séance.

M. le Maire donne lecture du compte rendu précédent.

Concernant les transports scolaires, la Communauté de Communes pourrait devenir organisateur de second rang en harmonisant les tarifs.

On passe à l'ordre du jour.

1. Entretien de l'Eclairage Public par le SEHV Délib.n°1/2010

M. le Maire fait part de la proposition du Syndicat Energies Haute-Vienne concernant l'entretien de l'éclairage public. Le coût annuel est estimé à 1 067,90 € TTC pour 2010. Ce qui représente une économie de 400 à 500 € par rapport au contrat passé avec la société ALLEZ et Cie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix :

- retient la proposition du SEHV
- charge M. le Maire de signer le règlement d'adhésion avec le SEHV et de l'appliquer
- charge M. le Maire de dénoncer le contrat qui lie la Commune à ALLEZ et Cie

2. Subvention Classe Découverte Coopérative Scolaire Délib.n°2/2010

M. le Maire fait part de la demande de subvention des enseignantes de Bujaleuf qui souhaitent réaliser une classe découverte qui concernerait tous les enfants du RPI qui aurait lieu du 10 au 12 mai 2010 à Meschers.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, attribue une subvention de 50 € par enfant résidant sur la Commune de Cheissoux soit 8 enfants (subvention totale de 400 €) à la Coopérative Scolaire de Bujaleuf et s'engage à prévoir cette dépense au budget 2010.

3. Devis SPIE génie civil réseau d'eau

M. le Maire fait part de la nouvelle proposition de la société SPIE pour les travaux d'enfouissement du réseau d'eau qui sera conjoint aux enfouissements des réseaux d'électricité et de France Telecom, qui s'élève à 22 923,75 € HT soit 27 416,81 € TTC.

Cette proposition semble élevée à l'ensemble du Conseil Municipal.
La SPIE sera recontactée pour négocier ce devis.

4. Point sur le PNR

M. BOUCHER fait part des dernières réunions du Parc Naturel Régional Millevaches et des difficultés budgétaires qu'il rencontre. Le parc emploie actuellement 25 équivalents temps plein. Ses actions sont liées au développement économique, à l'accueil de nouveaux habitants, à la mise en valeur du patrimoine ancien, à l'éco construction, au développement locatif, au développement de la filière bois énergie.

5. Mise à disposition d'un immeuble à la Communauté de Communes des Portes de Vassivière

Délib.n°3/2010

M. le Maire rappelle à l'assemblée les précédents débats sur l'avenir de la « maison GIRAUD ». Il pense qu'il serait souhaitable de mettre cette propriété à la disposition de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière qui pourrait y réaliser 3 logements sociaux locatifs.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, s'engage à mettre à la disposition de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière la propriété composée des parcelles B 837, 838, 1910 et 1912, sise au Bourg de Cheissoux, dénommée la « maison GIRAUD », afin qu'il y soit réalisé des logements sociaux.

6. CTD 2010

Lors de la réunion des Contrats Territoriaux Départementaux du 19 février dernier la Commune de Cheissoux s'est vue attribuer une subvention de 30 % pour l'aménagement de la nouvelle salle de la mairie et 45 % pour le Columbarium qui devra être réétudiée au 2^{ème} semestre. La demande concernant la chaudière des bâtiments municipaux sera étudiée en commission permanente. Celle concernant le réseau AEP n'est pas admissible.

7. Réduction Loyer Mme et M. RIBIERE

Délib.n°4/2010

Madame et Monsieur Philippe RIBIERE ayant réalisé des travaux de peinture et tapisserie à leurs frais dans le logement communal qu'ils louent à la Texonnière, Monsieur le Maire propose de réduire leur loyer de Mars 2010 du montant de leur achat soit 43,70 € (ticket de caisse CHANTEMUR).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, approuve cette réduction de loyer qui portera le loyer de Mars 2010 à 316,22 €.

8. Correspondant Sécurité Routière

Délib.n°5/2010

M. le Maire fait part du courrier de Mme le Préfet sollicitant la désignation d'un correspondant « sécurité routière ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, désigne M. Christian MERLIAUD correspondant « sécurité routière » auprès de la Préfecture de la Haute-Vienne.

9. Stèle à la mémoire des disparus de la guerre d'Afrique du Nord

Délib.n°6/2010

M. le Maire fait part du courrier du Comité FNACA de Bujaleuf, Cheissoux et Saint-Julien-le-Petit sollicitant la pose d'une stèle à la mémoire des disparus durant la guerre d'Afrique du Nord période 1954/1962.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 9 voix pour et une abstention, approuve la pose d'une pierre taillée avec plaque qui pourrait être posée à proximité du cimetière.

10. Subvention Comité Cantonal ANACR

Délib.n°7/2010

M. le Maire fait part du courrier du Comité Cantonal de l'ANACR d'Eymoutiers faisant part de leurs difficultés grandissantes (décès, hébergement en maison de retraite leur causant des gros problèmes financiers) et sollicitant une subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, vote une subvention de 50 € à l'ANACR d'Eymoutiers au titre de l'année 2010 et s'engage à budgétiser cette dépense (art.6574).

11. Desserte Postale - Accès aux habitants

Délib.n°8/2010

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait souhaitable de procéder à la dénomination des rues, chemins et toutes voies publiques de la commune;

Il précise que l'amélioration de l'accès aux habitants est indispensable à la desserte postale, aux services de secours et d'urgence pour une identification rapide et efficace des lieux d'habitation lors de leurs interventions ou missions.

Il indique que, dans le cadre de l'amélioration quotidienne de la qualité de service rendue aux administrés, la Direction du Courrier du Limousin souhaite nouer des partenariats étroits avec les autorités locales qui maîtrisent les ressorts de la gestion des voies.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- DECIDE de procéder à la dénomination des rues, chemins et toutes voies publiques de la Commune de CHEISSOUX, jugées nécessaires, afin de favoriser l'amélioration de l'accès aux habitants,
- DECIDE de formaliser une charte de partenariat avec la Direction du Courrier du Limousin,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette charte et lui donne tout pouvoir pour l'accomplissement de cette opération.

12. Loisirs et Cie - Demande de subvention

M. le Maire fait part de la demande de subvention de l'association Loisirs et Cie qui propose depuis fin 2008 des activités culturelles aux enfants et adultes des Communes de Bujaleuf, Cheissoux et St Julien le Petit (cours de piano, de guitare et de dessins). 3 enfants de Cheissoux y participent.

Des renseignements complémentaires seront demandés afin d'étudier cette demande.

L'ordre du jour étant clos, les prochaines réunions sont fixées :

22 février : séance extraordinaire pour les travaux AEP par la SPIE

2 avril : compte administratif 2009

9 avril : budget primitif 2010

La séance est levée à 23 h 20.